

rhumatisme chronique⁽¹⁾. Debout, qui a expérimenté ce médicament dans le rhumatisme, croit que dans le rhumatisme généralisé, à forme modérée et bénigne, l'aconit peut suffire, mais que dans les cas plus graves il est impuissant; il lui reconnaît cependant une influence réelle sur la douleur rhumatismale. Son action est donc double: c'est un défervescent et un analgésique. Agit-il également sur la diathèse rhumatismale, quand il est donné longtemps et à petites doses? Les résultats énoncés par Fleming conduiraient à admettre cette action antidiathésique dans le rhumatisme chronique. L'efficacité si remarquable de l'*aconitine* dans la prosopalgie, démontrée dans ces derniers temps par Gubler, tiendrait-elle surtout à ce que celle-ci est, dans le plus grand nombre des cas, de nature rhumatismale? (Voy. t. I, p. 127.)

§ 3. — Colchique et vératrine

1° *Colchique*. — Le colchique est surtout employé dans la goutte et nous le trouverons bientôt dans la catégorie des moyens que l'on oppose à la diathèse goutteuse. Mais des témoignages très-graves et très-nombreux, recueillis surtout de l'autre côté de la Manche, ne permettent pas de méconnaître son utilité dans le groupe des maladies rhumatismales. Mon expérience personnelle est tout à fait en faveur des propriétés anti-rhumatismales du colchique d'automne, et depuis plus de vingt ans je l'emploie d'une manière usuelle. Je sais bien que Monneret a déclaré avoir traité vingt rhumatisants par la teinture de *bulbes* de colchique, à des doses de 4 à 16 gram., sans en avoir ob-

(1) 790. L'*alcoolature d'aconit* s'emploie, dans ces cas, aux doses de 30 à 60 gouttes. On pourrait pousser ces doses plus loin dans le rhumatisme aigu. Dans le rhumatisme chronique, une dose quotidienne de 10 gouttes, dont l'administration est prolongée, serait suffisante. Je crois que, en dehors d'une expérimentation qui exige que les médicaments soient donnés isolés, on pourrait associer l'*alcoolature d'aconit* et la *teinture alcoolique de semences de colchique* au quart, à parties égales, et donner 20 gouttes par jour de ce mélange en suivant les règles que je vais exposer à propos du colchique.

Debout se louait beaucoup de l'association, très-rationnelle à mon avis, de l'aconit, du colchique et de la quinine, dans les pilules suivantes:

Extrait d'aconit napel.	50 centigr.
— de semences de colchique.	50 —
Sulfate de quinine.	1 gram. 50 centigr.

F. 10 pilules. On en donne de 2 à 4 par jour.

tenu de bons résultats. Forget, qui a employé l'*alcoolature de fleurs*, et Delioux, sans nier absolument les avantages du colchique d'automne, ne paraissent cependant attacher qu'une valeur médiocre à ce médicament dans le traitement du rhumatisme. Je crois que la préparation employée a été pour beaucoup dans ces résultats nuls ou incertains. Les fleurs sont une mauvaise préparation, et l'on peut en dire autant des bulbes, qui constituent, suivant l'époque de la végétation, ou un médicament très-actif ou un médicament quasi-inerte.

Je donne la préférence aux semences de colchique, d'une stabilité d'activité et d'une conservation beaucoup plus grandes, et, pour échapper à la confusion posologique à laquelle prêtent les innombrables formules du colchique, je n'emploie que la *teinture alcoolique de semences au quart*.

Attribuant à cette préparation une action simplement diathésique, et convaincu, quoi qu'on en ait dit, qu'elle agit par cette action et non comme purgatif, je ne l'adresse qu'au principe rhumatismal et elle me sert surtout, les manifestations aiguës du rhumatisme ayant cédé à des moyens appropriés, à prévenir les récidives ou les rechutes. Une longue expérience ne me permet pas de douter de cette utilité du colchique⁽¹⁾.

J'y ai recours à la fin du rhumatisme aigu, dans l'intervalle des accès, et enfin dans le rhumatisme ancien, erratique. J'ai l'habitude, même en dehors de toute manifestation rhumatismale, d'en reprendre l'usage pendant les mois d'octobre et de mars, qui sont signalés par l'instabilité de leur température et par une tendance particulière à la reproduction du rhumatisme.

2° *Vératrine*. — La vératrine [723] a été conseillée par Geb-

(1) 791. Les *semences de colchique* devraient seules servir de base aux préparations de ce médicament.

La *poudre de semences de colchique* peut être employée aux doses de 25 milligr. à 20 centigr.

L'*extrait alcoolique de semences*, formulé dans le Codex, se prépare avec 6 parties d'alcool à 60° et une partie de semences, et se donne aux doses 1 à 10 centigr.

La *teinture alcoolique de semences* du Codex est au 10°. Celle que j'emploie de préférence est au quart, c'est-à-dire d'une activité plus que double. On commence par 10 gouttes par jour, et on élève progressivement la dose à 40 à 50 gouttes. A ces doses, le médicament ne développe pas habituellement d'effets physiologiques. S'il survenait un peu de diarrhée, on suspendrait le médicament, pour le reprendre ensuite à une dose un peu inférieure. On peut continuer plusieurs mois l'usage de cette préparation.

hort (de Moscou) et par Piedagnel comme un des meilleurs moyens à opposer au rhumatisme aigu généralisé. Ce dernier médecin en a fait la base d'une méthode qui consista à administrer 1 pilule de 5 milligr. de véraltrine toutes les six heures. L'action de défervescence produite par cet alcaloïde s'ajoute heureusement ici à son action antidiathésique, et l'on peut considérer ce médicament comme pouvant prendre place, dans l'ordre d'utilité, après le nitrate de potasse à hautes doses et le sulfate de quinine. Les accidents aigus une fois éteints, je prescrivis une pilule de 5 milligr. par jour, comme moyen de prévenir les rechutes.

§ 4. — Iodiques et bromiques

I. *Iodiques*. — Weber et Campbell ont recommandé l'iodure de potassium contre le rhumatisme, et Oulmont s'est engagé, à leur suite, dans une série d'essais dont les résultats n'ont pas été bien décisifs (voy. *Bullet. de thérap.*, 1858, t. LIV, p. 325); de sorte qu'actuellement encore, l'iode et l'iodure de potassium ne jouent qu'un rôle très-limité dans les médications nombreuses qui sont opposées au rhumatisme aigu généralisé.

Une forme particulière du rhumatisme, le rhumatisme d'Haygarth, dit aussi *rhumatisme nouveau*, semble plus spécialement justiciable des iodiques. Ce rhumatisme, plus fréquent chez les femmes, siégeant de préférence aux membres supérieurs, occupant surtout les petites articulations, qui subissent une déformation caractéristique, à marche progressive et en quelque sorte fatale, sans retentissement ordinaire sur le cœur et le cerveau, a fourni à Trousseau l'occasion d'une admirable leçon clinique. (Trousseau, *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1873, 4^{me} édition, t. III, p. 392.)

L'éminent clinicien considère l'iode, introduit en 1852 par Lasègue dans la thérapeutique du rhumatisme nouveau, comme l'un des meilleurs moyens à opposer à cette affection. Lasègue a publié, dans les *Archives de médecine*, le résultat de ses premiers essais. Dans un cas, le traitement dura quatre mois; dans un second, deux mois; dans le troisième, le traitement fut mal suivi et interrompu: les résultats obtenus ont été très-remarquables. Trousseau se louait beaucoup également de l'emploi de la teinture d'iode dans le rhumatisme. (*Loc. cit.*, p. 413.) C'est donc un moyen à mettre en œuvre dans cette maladie (¹).

(¹) 792. Le traitement de Lasègue contre le rhumatisme nouveau consiste à donner de la *teinture d'iode* du Codex [751] à des doses initiales

On s'est demandé comment agit l'iode dans le rhumatisme nouveau. Est-ce en stimulant énergiquement le système lymphatique et amenant, par suite, une résolution des engorgements articulaires? Est-ce en s'adressant à la diathèse rhumatismale elle-même? Il serait difficile de le dire. Je ferai remarquer que l'iode a, en quelque sorte, une action *pan-diathésique*, et que la scrofule, la syphilis et le rhumatisme, semblent justiciables de son action. Ne faut-il pas voir dans ce fait thérapeutique une preuve des transformations que l'hérédité imprime aux diathèses; et qui nous dit que la syphilis en particulier ne peut, dans certaines conditions, procréer d'autres diathèses qui auront, par le fait de cette filiation, et tout en conservant leur autonomie, une certaine docilité aux antisiphilitiques éprouvés, l'iode par exemple? Tout est encore obscurité dans cette question des métamorphoses diathésiques.

II. *Bromiques*. — Le travail de Fournet (*de l'Emploi thérapeutique du brome dans l'arthrite chronique*, in *Bull. de thérapeutique*, 1838, t. XIV, p. 87) n'est guère resté dans la science que comme un appoint utile à l'étude des effets physiologiques du brome; et je ne sache pas que l'idée thérapeutique qu'il renferme: à savoir, l'utilité de ce médicament contre certaines formes d'arthrite, ait été conservée. Les quatre observations contenues dans ce mémoire ont trait à des arthrites multiples des petites articulations des pieds ou des mains chez des gens rhumatisants ou nés de parents goutteux, et le brome a semblé à Fournet diminuer ou enlever avec rapidité les douleurs si vives qui se produisent dans ce cas. Le gonflement et la déformation articulaires lui ont paru aussi modifiés favorablement, mais d'une manière moins marquée que la douleur. Les essais de Fournet ont été faits avec le brome lui-même et à petites doses. Ce que nous savons aujourd'hui des effets insensibilisants du bromure

de 8 à 10 gouttes deux fois par jour, et on arrive ainsi à 5 ou 6 gram. (à 6 gram., la dose d'iode ingérée quotidiennement est de 50 centigr.) Cette teinture est donnée dans de l'eau sucrée, ou mieux du vin d'Espagne. Malgré ces doses considérables, il n'y a ni ivresse iodique, ni amaigrissement, ni signes d'iodisme constitutionnel. L'état des seins à la suite de ce traitement n'a pas été noté. Je crois que ces doses sont exagérées. H. Gintrac a obtenu de bons résultats d'une dose maximum de 2 gram. La saturation iodique étant produite, le reste est superflu. Ce médecin distingué insiste, comme Lasègue, sur la nécessité de faire prendre la teinture d'iode au commencement des repas. (*Journal de méd. de Bordeaux*, 1858).

de potassium complique ces résultats et rend difficile la part réciproque à faire à l'antidiathésique et à l'analgésique. Quoi qu'il en soit, il faut tenter de nouveaux essais avec le brome. Le *rhumatisme nouveau*, si douloureux et si tenace, serait sans doute la forme rhumatismale dans laquelle le brome, ou mieux le bromure de potassium, serait indiqué.

§ 5. — Arsenicaux

L'arsenic a été préconisé, il y a quelques années, par Guéneau de Mussy contre le rhumatisme nouveau. Trousseau, qui l'a employé, dit n'en avoir pas obtenu de résultats bien satisfaisants. Il ne semble pas que les arsenicaux soient efficaces contre les formes ordinaires du rhumatisme.

N. Guéneau de Mussy a surtout insisté sur l'utilité de l'arsenic dans le rhumatisme chronique. Il le prescrit à l'intérieur ou en bains et combine souvent les deux méthodes. Il associe dans ces bains⁽¹⁾ l'arséniate de soude et le carbonate de soude et quelquefois la gélatine. Une sensation de picotement à la peau, un peu de chaleur, de prurit, du bien-être, parfois une poussée érythémateuse, de la diarrhée, plus rarement des vomissements, tels sont les effets ordinaires de ces bains. Après une exacerbation, assez habituelle, des douleurs, le rhumatisme accuse, sous l'influence de ce moyen, une amélioration que l'on confirme par l'emploi du massage, de la gymnastique, etc. Les résultats annoncés par cet excellent clinicien recommandent cette médication. (N. Guéneau de Mussy, *Clinique médicale*; Paris, 1874, t. I, p. 271.)

§ 6. — Huiles de poisson

C'est par le traitement du rhumatisme que l'huile de foie de morue est entrée dans la thérapeutique, et, de temps immémorial, les riverains de la mer du Nord recouraient empiriquement à ce

(1) 793. Ces bains se composent de sous-carbonate de soude, 100 à 150 gram., arséniate de soude, de 1 à 8 gram. On peut ajouter 250 gram. de gélatine. Température tiède (33°): un bain tous les deux jours d'abord, puis par groupes de trois ou quatre bains donnés tous les jours. Le malade garde le lit une ou deux heures après le bain; la durée de celui-ci est de trois-quarts d'heure à une heure et demie. Guéneau de Mussy dit avoir observé quelquefois des effets assez prompts de ces bains. Il cite le fait d'une malade qui, impotente depuis plusieurs années, éprouva au bout de vingt bains une modification des plus heureuses. L'influence de ces bains sur la nutrition et sur l'hématopoièse lui a semblé des plus marquées

moyen; mais, comme il arrive invariablement de tout médicament qui a une affectation thérapeutique principale (la quinine en est un exemple) et dont on est disposé à méconnaître les autres services, cet usage de l'huile de foie de morue a été presque oublié. Shenck, Schutte, H. Bennett, etc., et après eux Fenoglio et Muller (de Mulhouse), ont signalé les services que rend l'huile de morue dans les formes apyrétiques, mobiles, diathésiques du rhumatisme. Le fait paraît bien constaté; quelle explication lui donner? L'huile de morue agit-elle comme médicament iodique? En combattant l'état cachectique donne-t-elle à la diathèse un terrain moins favorable à ses manifestations? Fournit-elle à la calorification un aliment thermopoiétique qui permet aux malades de réagir contre l'influence dépressive de ce froid humide auquel les rhumatisants se montrent si impressionnables? Le champ des interprétations est large, mais le fait clinique est bien constaté, et c'est là le plus important.

§ 7. — Alcalins

Le rhumatisme est une des maladies que les anciens médecins considéraient comme marquée au cachet de l'acescence et à laquelle ils opposaient les alcalins. Le docteur Dickinson, s'étayant d'une statistique de 161 cas de rhumatisme aigu diversement traités, a cru pouvoir établir que les complications cardiaques s'étaient rencontrées 1 fois sur 48 chez les sujets alcalisés, et 1 fois sur 4 chez ceux soumis à d'autres traitements. Ce résultat est trop beau pour ne pas inspirer quelque défiance. Il faudrait à cet avantage inestimable ajouter, suivant ce médecin, celui d'une moindre durée du rhumatisme⁽¹⁾.

Le *citrate de potasse* ou *de soude* aurait les mêmes effets que le bicarbonate de soude; enfin les acides végétaux, qui tous (sauf l'acide oxalique, hors de cause ici) sont brûlés dans l'économie et éliminés à l'état de carbonate, alcalinisant les urines, deviennent des éléments du traitement du rhumatisme par les alcalins.

(1) 794. La *méthode Dickinson* consiste à donner, dès le début, du *bicarbonate de soude* par paquets de 3 ou 4 scrupules (3,75 à 5 gram.) toutes les trois heures, de façon à maintenir toujours les urines neutres ou légèrement alcalines. Besnier croit qu'on ne peut dépasser 10 gram. par jour sans amener de l'intolérance. A mon avis, on pourrait donner ce sel sous forme d'eau de Vichy naturelle, dût-on augmenter artificiellement de moitié son alcalinité. Je ne crois en rien à l'innocuité absolue que Mialhe, dans une discussion académique récente, a attribuée à l'emploi des alcalins à très-hautes doses. Il y a donc ici une mesure à garder.

Le *nitrate de potasse*, donné par la méthode de Martin-Solon ⁽¹⁾, me paraît, quoi qu'on en ait dit, un des meilleurs modes de traitement du rhumatisme aigu. Je l'ai employé très-souvent et je n'ai jamais vu son emploi suivi des inconvénients qu'on lui a imputés. Il est vrai que je me conformais aux règles tracées par Martin-Solon, et qui peuvent être ainsi formulées : 1^o étendre le nitrate de potasse dans une grande quantité de véhicule pour stimuler les urines; 2^o interrompre le médicament si, le malade urinant très-peu, cette voie d'élimination pour le nitrate de potasse lui paraît fermée. Les sels de potasse ne pouvant s'accumuler sans danger dans l'économie, tandis que les sels de soude à acides correspondants sont inoffensifs, j'ai eu la pensée, il y a une vingtaine d'années, bien que je n'aie constaté aucun accident à la suite du nitrate de potasse à haute dose, de lui substituer le *nitrate de soude* aux mêmes doses. Je ne l'ai employé qu'une fois, et les effets m'avaient paru être les mêmes. Le docteur Elph. Hamelin m'a dit l'avoir essayé plusieurs fois, et à des doses de 20 à 40 gram., sans en rien obtenir. Le nitre de potasse, au contraire, lui a fourni d'excellents résultats. Je dois faire remarquer que je n'attribue aucune action antidiathésique à ce sel et que je le considère comme s'adressant seulement aux éléments *fièvre et inflammation*.

§ 8. — Ammoniacaux

Je place dans ce groupe certaines préparations d'ammoniaque et la triméthylamine, qui n'est par le fait qu'une ammoniaque composée.

L'*acétate d'ammoniaque* a été conseillé anciennement contre le rhumatisme. Le *phosphate d'ammoniaque* a été considéré par le médecin anglais Edwards comme une sorte de spécifique de la goutte et du rhumatisme; mais c'est surtout le *chlorhydrate d'ammoniaque* qui appelle, à ce propos, une sérieuse attention. Elle est d'autant plus justifiée que la filiation chimique du chlorhydrate d'ammoniaque et du chlorhydrate de propylamine est plus étroite. Bon nombre d'auteurs se sont rencontrés dans cette assertion que le chlorhydrate d'ammoniaque a, dans certains cas, une action analgésique manifeste, qu'il calme certaines douleurs. Watson, Ebdon et, chez nous, Barallier (de Toulon), ont fait ressortir l'utilité du sel ammoniac : les pre-

⁽¹⁾ 795. Martin-Solon prescrivait de 20 à 30 gram. par jour de nitrate de potasse en deux ou trois pots de tisane, à prendre par verrées.

miers, dans le traitement des névralgies en général; le dernier, dans celui des céphalées ⁽¹⁾. Or, il me paraît évident que ces cliniciens ont eu surtout, si ce n'est exclusivement, affaire à des névralgies ou douleurs de tête d'origine rhumatismale, et que le chlorhydrate d'ammoniaque n'a agi que comme antidiathésique. Rappelons, comme rapprochement intéressant, que le chlorhydrate d'ammoniaque semble, jusqu'à un certain degré, neutraliser le paludisme; de sorte qu'une double analogie réunirait ce médicament au quinquina, qui, lui aussi, nous l'avons vu, est un antipaludéen et un antirhumatisme éprouvés. Quoi qu'il en soit, si l'interprétation de ce fait paraît avoir échappé à Barallier, ses observations sont très-dignes d'attention et appellent de nouveaux essais. (Barallier, *du Traitement des céphalalgies nerveuses par l'emploi du chlorhydrate d'ammoniaque*, in *Bullet. de théor.*, 1859, t. LVI, p. 305.)

Vers 1866, Awenarius (de Pétersbourg) préconisa la propylamine dans le traitement du rhumatisme et signala les bons résultats de ce traitement, confirmés par les essais de John Gaston. Dujardin-Beaumetz a introduit chez nous l'usage de ce médicament et a communiqué, en 1873, à la *Société médicale des hôpitaux* le résultat de ses essais ⁽²⁾. Ils ont été fort encourageants. La fièvre et les douleurs ont été diminuées avec trop de rapidité pour que la thérapeutique du rhumatisme n'ait pas fait là une acquisition utile. Il paraît bien réellement agir sur le fond diathésique de la maladie, et à ce propos il n'est pas sans intérêt de rappeler que la triméthylamine est l'un des principes de la saumure du hareng, et qu'on la retrouve, comme l'ont indiqué Rabuteau et Fernand Papillon, dans les œufs et les huiles de poisson. Y aurait-il là une explication de l'action antirhumatisme de ces huiles?

⁽¹⁾ 796. La formule employée par Barallier est la suivante :

℥ Chlorhydrate d'ammoniaque.....	3 gr.
Sirop d'écorces d'oranges.....	25 gr.
Eau distillée de mélisse ou de menthe.....	50 gr.

à prendre en trois fois, à une demi-heure d'intervalle.

⁽²⁾ 797. La formule conseillée par Dujardin-Beaumetz est la suivante :

℥ Triméthylamine.....	1 gr. 50
Sirop de menthe.....	20 gram.
Eau de tilleul.....	120 —

On donne une cuillerée à bouche de cette potion toutes les deux heures. Le goût est désagréable, et il se produit un peu d'ardeur à la gorge et à l'estomac, mais il n'y a ni nausées, ni vomissements.

§ 9. — Bains de vapeur térébenthinés

Les bains de vapeur ont, dans le rhumatisme chronique apyrétique, une efficacité attestée par une longue expérience; on peut y recourir sous deux formes : bains d'étuve sèche simples ou térébenthinés, appareil sudatoire dans lequel la tête reste libre.

Les *bains d'étuve térébenthinés*, employés empiriquement dans la Drôme depuis longtemps, ont été étudiés cliniquement par Benoit (de Vic), Rey, Macario, mais surtout Chevandier (de la Drôme). Les bergers du pays se débarrassaient de leurs rhumatismes en entrant dans un four à poix et y subissant, avec l'action des vapeurs térébenthinées, celle d'une température de 40° au moins. Ce procédé a été affranchi de son inconvénient et de ses dégoûts, et les bains de vapeur térébenthinés ont été donnés dans des conditions meilleures. On a beaucoup discuté la part à faire à la térébenthine et celle à faire au calorique. Sans pouvoir trancher cette question, il paraît que des rhumatisants lui ont dû quelquefois des succès inespérés. Mais ce moyen ne saurait être employé dans tous les cas; il est passible d'inconvénients chez les gens dont la respiration n'est pas intacte, et à plus forte raison chez ceux qui portent une épine cardiaque. Dans ce cas, on peut employer l'appareil sudatoire portatif de Fleury [163], en répandant sous les couvertures des vapeurs de térébenthine.

ARTICLE II. — RÉGIME ANTIRHUMATISMAL

Le régime des rhumatisants peut être envisagé sous trois aspects différents : 1° l'alimentation; 2° les vêtements; 3° le climat.

I. Les valétudinaires de cette catégorie ont à tenir compte, dans leur régime alimentaire, d'une part, de leur tendance à l'anémie; d'une autre part, de la diathèse urique en possession de laquelle ils sont placés. Il y a là une sorte de contradiction pratique, la première condition exigeant un régime animalisé, la seconde conseillant, au contraire, une sorte de diète végétale. On peut toutefois poser cette formule générale, que, si l'on se place dans de bonnes conditions pour bien utiliser les aliments végétaux de manière à maintenir la nutrition en bon état, ceux-ci conviennent mieux aux rhumatisants que les viandes. Il s'agit ici, bien entendu, dans tous les cas, d'un régime mixte, avec prédominance des aliments végétaux.

II. Les rhumatisants abusent des vêtements, et ils en arrivent

à une surcharge vestimentaire qui va précisément à l'encontre du but qu'ils se proposent, car elle affaiblit la thermogénèse, humecte la peau et la laisse exposée aux moindres causes de refroidissement. La flanelle leur est indispensable; cette précaution les dispense de vêtements trop épais. Le grand avantage des eaux sulfureuses ou des bains sulfureux artificiels est précisément d'é mousser cette hyperesthésie thermique des rhumatisants, de les rendre moins frileux et de leur permettre de se moins couvrir.

Nous ne nous servons pas avec assez de hardiesse de l'hydrothérapie dans le traitement du rhumatisme, et nous nous laissons dominer par la crainte de provoquer ainsi des récives par l'application du froid. Un principe absolument certain devrait nous rassurer : c'est que, si l'action *partielle* du froid sur la peau peut produire des rhumatismes, l'action *générale* du froid sur toute la surface du corps n'amène jamais ce résultat. Fleury a recueilli un grand nombre de cas, plus de quatre-vingts, qui montrent que des rhumatismes chroniques, fixes ou mobiles, ont guéri, sans inconvénient aucun, par les douches froides avec ou sans sudation préalable. Il conviendrait que les médecins qui sont placés à la tête d'établissements hydrothérapiques, réunissant leurs observations, fissent tomber le préjugé qui, dans l'esprit des malades et aussi dans celui des praticiens, pèse encore sur cette application de l'hydrothérapie.

III. Quant au choix d'un climat, on peut dire que, pour les rhumatisants, la question de constance des éléments thermologiques divers domine toutes les autres conditions. Nous nous sommes déjà expliqué sur ce point (voy. t. I, p. 403). La sécheresse d'un climat est la seconde condition à rechercher, et elle est bien plus nécessaire encore dans les hautes latitudes que dans les pays méridionaux, le froid humide étant le grand générateur du rhumatisme.

CHAPITRE II

Modificateurs de la diathèse goutteuse

On a beaucoup discuté sur l'identité de la diathèse goutteuse et de la diathèse rhumatismale; mais, quand on entre plus avant dans la comparaison intime de l'une et de l'autre, on voit que, si elles ont une parenté étroite, elles ne sont cependant pas de